



MUNICIPALITE
DE
CUARNY

Préavis no 5/2025 du 10 novembre 2025

PREAVIS AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

La rénovation du mur d'enceinte de la place de jeux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La place de jeux communale est un espace essentiel pour les familles et les enfants. Le mur d'enceinte actuel présente des signes de dégradation (fissures, instabilité), ce qui pose des risques pour la sécurité des usagers. Une rénovation est nécessaire pour garantir la pérennité des infrastructures et la sécurité publique.

Estimation des coûts : 20'000 CHF

Le Conseil communal est invité à :

- **Accorder un crédit d'investissement de CHF 20'000.-** pour la rénovation du mur d'enceinte de la place de jeux.
- Autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante et un amortissement sur une période de 10 ans.
- Autoriser la Municipalité à compléter l'appel d'offres et à la réalisation des travaux.

CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY

- vu le préavis de la Municipalité no 5/2025,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder un crédit d'investissement de CHF 20'000.- pour la rénovation du mur d'enceinte de la place de jeux.
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante.
- d'autoriser un amortissement sur une période de 10 ans, la 1^{ère} fois au budget 2026 pour un montant de CHF 2'000.-. Le compte 9143.05 est ouvert au bilan à cet effet.
- d'autoriser la Municipalité à compléter l'appel d'offres et à la réalisation des travaux.

Au nom de la Municipalité de Cuarny

Le Syndic

Le Secrétaire

Frédéric Leu

Jean-Marc Roulier